



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
15 mars 2002  
Français  
Original: anglais

---

### **Lettre datée du 14 mars 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le présent rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité est soumis aux membres du Conseil pour examen, conformément au paragraphe 9 de la résolution 1386 (2001) du Conseil en date du 20 décembre 2001 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Jeremy Greenstock**

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

**Annexe à la lettre datée du 14 mars 2002, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance  
à la sécurité en Afghanistan**

1. Après l'adoption de la résolution 1386 (2001) du Conseil de sécurité, le 20 décembre 2001, la Force internationale d'assistance à la sécurité a commencé son déploiement vers Kaboul, parvenant à sa pleine capacité opérationnelle le 18 février 2002. Depuis son arrivée en Afghanistan, la Force a établi de bonnes relations avec toutes les composantes de l'Administration intérimaire, aussi bien dans le cadre du Conseil commun de coordination (regroupant la Force, l'Administration intérimaire et l'ONU), que dans celui des relations bilatérales avec les ministères. La coordination des activités est satisfaisante malgré d'inévitables difficultés administratives dans les ministères nouvellement créés.
2. Depuis qu'elle a atteint sa pleine capacité opérationnelle, la Force a conclu un accord militaire et technique avec l'Administration intérimaire (on peut le consulter sur le site <[www.mod.uk](http://www.mod.uk)>), établi des règles d'engagement et passé un mémorandum d'accord avec toutes les nations qui fournissent des contingents. La Force occupe 11 locaux, qu'elle a aménagés selon ses besoins. Les bâtiments, qu'elle a réparés, seront rendus à leurs propriétaires à la fin de la mission. Dans le cas des écoles, la Force les restituera lorsqu'elles devront être utilisées pour des besoins scolaires.
3. La sécurité dans Kaboul s'améliore avec l'aide de la Force, agissant seule ou en collaboration avec la police qui patrouille nuit et jour dans tous les 12 districts. L'action de la police, aidée par l'Allemagne et le Royaume-Uni, devient plus efficace. Depuis les décrets publiés par l'Administration intérimaire, on voit nettement moins d'armes dans les rues. Diverses composantes des forces armées de l'Administration intérimaire et d'autres groupes armés ont repris le chemin des casernes ou quitté la ville. Bien que la Force ait été bien accueillie par la majorité de la population de Kaboul, ses hommes encourent toujours des risques du fait des extrémistes, comme l'ont montré des incidents isolés où ils ont essuyé des tirs.
4. La vie commerciale de Kaboul retourne à la normale si on en juge par les flots croissants de véhicules passant par les bureaux de douane. Par ailleurs, la population augmente à mesure que les gens apprennent que les conditions de paix et de sécurité s'améliorent, et que le temps s'adoucit et facilite le voyage des réfugiés et des personnes déplacées. Pour que cette population qui revient ne devienne pas une cause d'instabilité, il sera indispensable de lui fournir des logements, des emplois et d'autres formes de soutien. La réouverture de l'aéroport international de Kaboul par la Force a été l'une des contributions les plus marquantes au sentiment d'un retour à la normale, du fait qu'elle a permis à la capitale d'être reliée au reste du monde et aux pèlerins de se rendre à La Mecque.
5. La formation du premier bataillon de la Garde nationale afghane est en cours. Environ 600 hommes venant des groupes ethniques afghans les plus divers sont actuellement en formation. Le Président Karzai a décidé de les prendre à ses ordres. Le Programme des Nations Unies pour le développement finance et supervise la

remise en état d'une caserne à moitié abandonnée du complexe du palais, qui leur servira de base. Le cours de formation devrait prendre fin le 4 avril 2002. Les Pays-Bas, la Norvège, la Turquie, la France, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni fournissent des ressources.

6. La présence de patrouilles de la Force internationale d'assistance à la sécurité est vivement appréciée dans tout Kaboul. Certaines personnalités influentes qui s'étaient d'abord prononcées contre la présence de forces étrangères à Kaboul reconnaissent maintenant le rôle positif joué par la Force. Les opérations de sécurité de la Force sont appuyées par une campagne coordonnée d'information, conçue pour lever tout doute au sujet de la présence des troupes sur le terrain et pour faire valoir les avantages de la participation internationale. De plus, l'action de la coordination civile-militaire permet aussi d'apporter de petites améliorations dans les secteurs où les soldats font leurs patrouilles, grâce à un programme de projets à impact rapide.

7. Le mauvais état des différents éléments de l'administration et de la police à Kaboul a compliqué le travail d'établissement de statistiques et autres indicateurs de la situation à Kaboul. La Force internationale d'assistance à la sécurité renforce sa capacité d'action dans ce domaine et elle a déjà défini toute une gamme d'indicateurs de succès permettant de suivre le déroulement de la mission.

8. Les deux préoccupations majeures de la Force sont les suivantes :

- L'absence de clarté concernant le système judiciaire. Les membres de la Force pourraient être appelés à participer à des détentions ou des arrestations. Il n'y a pas actuellement de système juridique et rien ne garantit que les personnes arrêtées ou détenues seront traitées conformément aux normes internationales admises. Il est donc essentiel de progresser rapidement dans la mise en place d'un système juridique acceptable et efficace;
- Le programme proposé de désarmement, démobilisation et réinsertion. On compte quelque 100 000 miliciens armés en Afghanistan. Or il suffit de 60 000 hommes pour une armée afghane viable. Il faut donc prévoir un programme de désarmement, démobilisation et réinsertion pour tous ceux dont l'armée afghane n'aura pas besoin. L'instruction de la nouvelle armée afghane doit aller de pair avec le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion et s'inscrire dans un programme plus vaste de réforme du secteur sécuritaire.

## Appendice

### États participant à la Force internationale d'assistance à la sécurité<sup>a</sup> au 7 mars 2002

<i>État</i>	<i>Effectifs</i>
Allemagne . . . . .	879
Autriche . . . . .	56
Bulgarie . . . . .	32
Danemark . . . . .	47
Espagne . . . . .	340
Finlande . . . . .	46
France . . . . .	499
Grèce . . . . .	121
Italie . . . . .	357
Norvège . . . . .	27
Nouvelle-Zélande . . . . .	7
Pays-Bas . . . . .	218
Portugal . . . . .	8
Roumanie . . . . .	26
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	1 863
Suède . . . . .	40
Turquie . . . . .	275
<b>Total . . . . .</b>	<b>4 841<sup>b</sup></b>

<sup>a</sup> La Belgique fournit aussi des services de transport aérien à la Force.

<sup>b</sup> Plus 36 agents de liaison des États-Unis et une équipe de reconnaissance de cinq hommes de la République tchèque.